



Sommaire :

Editorial	2
Vie communale	3
Vie Citoyenne	8
Vie Scolaire	10
Ils font Les Brulais	11
Vie associative	13
Infos générales et pratiques	15
Une page d'histoire	18
Urbanisme	19
Etat civil	21
Numéros utiles	22

EDITORIAL



Chères Brulaisiennes, chers Brulaisiens,

C'est avec plaisir qu'avec les membres du comité consultatif de communication communal (4C) nous vous proposons ce nouveau bulletin communal vous présentant une rétrospective de l'année écoulée, les projets en cours et quelques sujets d'actualité.

Contextuellement, l'année 2022 restera marquée par l'atténuation de la crise sanitaire qui avait paralysé le monde entier deux années durant. Nous ne sommes pas encore débarrassés de ce satané virus mais n'avons d'autre choix que de vivre avec tout en restant prudent. La psychose est quand même derrière nous.

Le premier fait majeur de l'année 2022 fut, sans conteste, l'entrée des chars russes en Ukraine le 28 février, marquant le début d'une nouvelle guerre aux portes de l'Europe dont l'issue semble malheureusement aussi lointaine qu'incertaine. Les conséquences économiques de ce conflit ne se sont pas faites attendre avec une flambée immédiate des cours du gaz et du pétrole entraînant une inflation estimée à 6% en janvier 2023 dont 22,8% imputables aux seules énergies. On découvre aujourd'hui que l'électricité que nous consommons est indexée sur le prix du gaz. Rien de plus normal dans un pays qui n'en produit pas ! Malheureusement là aussi, en vertu de cette indexation, le pire n'est pas certain...

Autre fait marquant de 2022 : nous avons eu excessivement chaud l'été dernier. Le réchauffement climatique qui, depuis plusieurs années déjà, frappe les pays du sud, atteint désormais nos latitudes. Nous avons ainsi connu des pics de température atteignant les 40° à la mi-juillet et nos sapeur-pompiers ont dû affronter de redoutables incendies de forêts dont certains non loin d'ici.

A ce tableau, ne manquait plus que l'on nous coupe l'électricité cet hiver, comme cela avait été envisagé. Fort heureusement, les services d'EDF se sont activés pour rattraper le retard pris dans la maintenance des réacteurs nucléaires et nous ont ainsi épargné ce désagrément inédit.

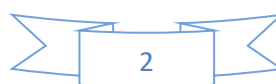
Dans ce contexte général tout de même préoccupant, notre petite commune poursuit son évolution au cœur d'une des régions françaises les plus attractives. La mise en application de la carte communale, si elle est approuvée, et le projet de lotissement derrière l'école sont de nature à attirer de nouveaux ménages et ainsi redynamiser la commune.

2023 sera aussi l'année du lancement de l'extension de notre dernier commerce « Ô Café des Iles ». L'objectif étant de permettre à notre chère Lydia de développer une nouvelle activité de restauration à l'instar de ce qui se fait à Comblessac, au Loutehel ou à plus grande échelle à Saint-Séglin.

Je terminerai mes propos en remerciant chaleureusement nos fidèles agents Didier et Jean-Louis, mes quatre adjoints, les conseillers, tous nos bénévoles, qu'ils soient engagés dans les associations, dans l'entretien ou la rénovation des biens communaux, ou encore dans les deux comités consultatifs CCAS et 4C. Au-delà de leur utilité, ils contribuent à l'ambiance et la convivialité de la commune. Je souhaite enfin la bienvenue à Mademoiselle Justine Chassier, récemment embauchée au secrétariat.

Bonne lecture.

Hugues RAFFEGEAU



VIE MUNICIPALE

Plusieurs actions concrétisées en 2022...

- Avril à décembre : suite au départ contraint d'une locataire à l'issue de la trêve hivernale, nous avons repris possession en avril d'un logement communal situé dans l'ancienne mairie dans un état d'encombrement et de dégradation très avancé... Après avoir mandaté une première entreprise pour désinsectiser, une seconde pour débarrasser le logement, une troisième pour nettoyer, nous avons refait entièrement l'électricité, la plomberie, les sols et la peinture. Au global, une dépense imprévue au budget de 22.376 € HT.

- Mai : par délibération du 8 février 2022, le conseil municipal à l'unanimité (12 votants, M. le maire, associé du GAEC, ne participe pas au vote), a autorisé le GAEC le Prieuré à construire, à ses frais, un boviduc sous la voie communale n°105 dite du Bigot.

Les travaux se sont déroulés du 2 au 11 mai. Si cet ouvrage a été construit en vue de faciliter le travail des associés du GAEC, il n'en améliore pas moins la sécurité et la propreté de la voirie communale.

En marge du conseil municipal du 15 novembre 2022, un élu de l'opposition a demandé à M. le

Maire s'il envisageait de facturer une redevance d'occupation du domaine public au GAEC le Prieuré. Inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal suivant, le 20 décembre 2022, les élus ont massivement décidé de ne pas taxer le boviduc (8 votants, M. le maire ne participant pas au vote, 7 pour, une abstention J. Lorant).



- Mai : mise en service de l'antenne relais 4G Orange et Free.
- Mai : entretien annuel du réseau de voirie communale par la technique du point à temps automatique (PATA). Une dépense de fonctionnement de 7.904 € HT.

- Juin : démarrage des travaux de la salle citoyenne et associative. Les travaux devaient initialement se terminer fin janvier 2023. Ils ont pris un retard certain. Au moment où nous rédigeons ce bulletin, la salle est hors d'eau et hors d'air et son ouverture est repoussée à mi-avril.

- Juillet : par délibération du 21 décembre 2021, le conseil municipal à l'unanimité (14 votants) a décidé l'acquisition d'un second défibrillateur installé sur le pignon du commerce « O Café des Iles » pour un montant de 1.550 € HT.



- Août : par délibération du 21 décembre 2021, le conseil municipal a validé (14 votants, 10 pour, 2 contre S. Rouxel, J. Lorant et 2 abstentions A. Février, JC Allain) l'acquisition d'un radar pédagogique installé rue de l'Aff pour un montant de 1.823 € HT financé à hauteur de 1.094 € par les amendes de Police. Outre l'affichage de la vitesse qu'il donne à chaque fois qu'un véhicule passe devant, il enregistre la fréquentation dans les deux sens de circulation. On a ainsi constaté que la fréquentation moyenne de la rue de l'Aff était de 650 véhicules par jour. Une donnée qui a tout simplement doublé durant les trois mois de déviation de la RD 772. Concernant la vitesse, sur une zone limitée à 30 km/h, on constate que 60% des véhicules sont en infraction.



- Septembre : marquage au sol des passages piétons, bandes de stop, etc... effacés par les affres du temps pour 2.688 € HT.

- Septembre : entretien de la voirie communale, curage de 3446 ml de fossés et arasement de 5169 ml d'accotements. Une dépense de fonctionnement de 5.955 € HT.

- Septembre-octobre : création d'une porte intérieure dans la mairie pour 2.035 € HT (maçonnerie et menuiserie) permettant d'accéder directement du rez-de-chaussée de la mairie à l'étage repris pour différents usages.

- Novembre-décembre : démontage par des bénévoles du dernier hangar de l'ancienne menuiserie et extension de l'atelier technique avec recyclage d'une partie des charpentes. Un investissement de 8110 € HT (maçonnerie et matériaux de charpente et couverture).



- Décembre : Raccordement aux réseaux des eaux pluviales et des eaux usées de l'atelier technique et de la future salle pour un montant de 5.085 € HT.



... et autant de projets pour 2023

Enfin la carte communale !

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal du 16 février 2021 (15 votants), le projet de carte communale arrive enfin à son terme. Le communiqué du 16 décembre dernier présentait les grandes lignes du projet. L'enquête publique s'est terminée le 9 février avec un avis favorable sans réserve du commissaire-enquêteur.

Reste maintenant à la soumettre à l'approbation du prochain conseil municipal prévu le mardi 28 février à 19h (séance ouverte au public). Si le vote est favorable, elle sera ensuite transmise au Préfet pour co-approbation. Un délai qui peut règlementairement encore durer 3 mois. Nous tenterons de l'abrèger.

A la signature du Préfet, les zonages constructibles sur la commune seront alors clairement définis pour un temps... Pour un temps seulement. En effet, il n'est pas illusoire de penser que d'ici 2030 notre commune intégrera un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), d'autant que nous ne serons pas seuls souverains sur la question. A bon entendeur !

Un lotissement de 11 lots derrière l'école...

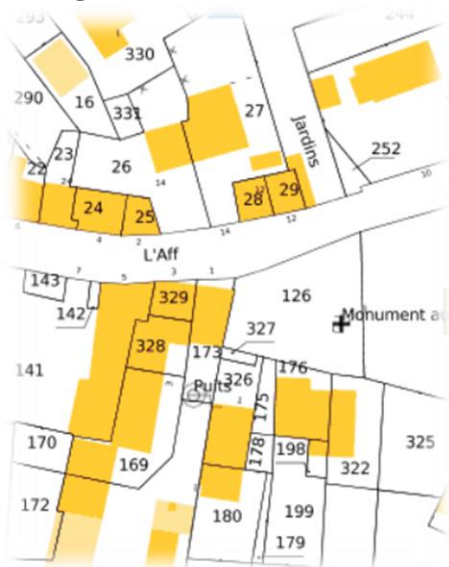
Par délibération du 12 juillet 2021, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (13 votants) de construire un lotissement derrière l'école. Certains terrains sont achetés, d'autres sont en cours, bien que le prix soit convenu entre les parties (14 € le m² pour la grande majorité).

Le 5 juillet 2022, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (14 votants) de retenir l'offre du cabinet Quarta, allant du diagnostic du site à la maîtrise d'œuvre des travaux pour un montant de 30.950 € HT.

Le permis d'aménager a été transmis à la DDTM le 7 février dernier pour un lotissement de 11 lots dont 7 lots communaux et 4 lots privés. Les lots communaux seront commercialisables d'ici septembre prochain.



Et un agrandissement du commerce



Par délibération du 5 juillet 2022, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (13 votants) de lancer une consultation publique pour recruter un maître d'œuvre pour agrandir le commerce sur la parcelle AB 329 acquise en décembre 2020.

Par délibération du 11 octobre 2022, partant du constat que l'acquisition de 2020 était insuffisante pour développer une quelconque nouvelle activité, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (11 voix pour, 1 abstention J. Lorant) d'acquérir la maison contiguë appartenant à Monsieur Jean-François Monnier (parcelle AB 328) au prix de 40.000 € net vendeur. Rappelons que la parcelle AB 329 avait été acquise en 2020 au prix de 23.000 € net vendeur.

Ces deux acquisitions n'ont d'autre objectif que d'étendre le commerce existant afin de permettre la création d'une activité de restauration. L'appel d'offre est en cours pour le recrutement du maître d'œuvre.

Nous espérons déposer le permis de construire avant l'été, lancer un second appel d'offre pour recruter les entreprises à l'automne et démarrer les travaux en fin d'année.

Aménagement de la place Saint Etienne

Nous avons exhumé une étude très sérieuse remontant à 2006 : le contrat d'objectif. Elle proposait déjà à l'époque un réaménagement de la place Saint-Etienne. C'est une base sur laquelle nous travaillons.

Nous serons d'abord amenés à nous concerter avec les riverains et prévoir ensuite où déplacer le monument aux morts. Un hangar sera probablement à démolir ou à déplacer. Les réseaux souterrains devront aussi être refaits en amont.

Bref, un grand chantier et un vaste budget aussi, que nous ne pouvons mener de front, faute de moyens suffisants, avec l'agrandissement du commerce qui reste la priorité n°1. Cela ne doit pas nous empêcher d'avancer dans la réflexion.



Brèves municipales



Jean-Louis a dit « oui » à Mélanie

Le 27 mai 2022 par un soleil radieux, Mélanie et Jean-Louis Méhat se sont dit « oui » à l'église de Malansac entourés d'une délégation brulaisienne. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de réussite entourés de leurs deux filles Lise et Ambre.

Recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie

Suite à la demande de mutation de Mme Anne-Sophie Bouguet-Jégou à la mairie de Mordelles effective en date du 1^{er} octobre 2022, la mairie de Les Brulais s'est rapprochée de celle de Comblessac qui recherchait un agent à mi-temps. L'occasion était trop belle pour nos deux communes sœurs d'embaucher un agent commun.

Parmi la quinzaine de candidatures, c'est Madame Justine Chassier, 24 ans, originaire de Blois, qui a obtenu la faveur des élus et des deux secrétaires généraux. Domiciliée à Augan, Justine était précédemment Assistante Administrative à la mairie de Guer et a démarré son contrat le 24 octobre 2022.



Première cérémonie des vœux de la mandature

Privés de cérémonie depuis 2020 en raison du Covid, environ 140 invités se sont déplacés dans un lieu dont nombre d'entre eux n'avaient jamais franchi les portes, à savoir le restaurant panoramique de l'hippodrome des Bruyères et surtout... de Les Brulais.

Une cérémonie au cours de laquelle le Sénateur Dominique De Legge, le Conseiller Départemental Roger Morazin ainsi que les maires de Saint-Séglin et Comblessac Marie-Thérèse Monvoisin et Christophe Ricaud nous ont honorés de leur présence.

Monsieur le maire a profité de ce moment convivial pour remercier et honorer deux anciens élus totalisant chacun 25 années de mandats dont un de maire-adjoint pour Monsieur Robert Maleuvre et deux pour Monsieur Maurice Motel. Chacun s'est vu décerner une médaille offerte par Monsieur le Sénateur et une autre par la commune et une demande de reconnaissance officielle a été sollicité auprès de la Préfecture.



Commémorations cantonales



Les cérémonies cantonales de commémoration des armistices du 8 mai et 11 novembre ont repris cette année après deux années blanches. Celle du 8 mai était célébrée à la Chapelle-Bouexic et celle du 11 novembre à Comblessac.

Au cours de la commémoration du 11 novembre, M. Louis Guihard de Campel (commune de Val d'Anast), ancien combattant de la guerre d'Algérie a été décoré de la Médaille militaire par le Général Alain Lacorne au nom du Président de la République.

Les anciens combattants du pays de Maure se sont ensuite réunis à la salle des fêtes de Comblessac pour partager un déjeuner qui a réuni 150 convives.



Au revoir Georges et merci



Georges Barbier est né le 16 mai 1939 au village du Bas Bois Guimard, village situé à cheval entre les communes de Les Brulais et Comblessac. Georges se marie avec Marie-France le 30 octobre 1965 dans la Nièvre. De cette union, trois enfants verront le jour : Pascal, Richard et Valérie qui leur ont donné, depuis, cinq petits-enfants.

Pendant 40 ans, il enseignera dans un établissement agricole du "*Haut-Nivernais*" dans la Nièvre. A sa retraite, il fait son retour sur sa terre natale. Passionné d'histoire, il était un membre actif de l'association du Pays de Maure. Il exercera aussi deux mandats de conseiller municipal de 2001 à 2014 à Comblessac.

Ancien combattant, Georges Barbier servira la France pendant le conflit algérien. Il vivra l'expérience difficile d'un jeune français expatrié en terre inconnue. Il gardera le souvenir de tous ces moments sans faire montre d'une quelconque ostentation.

Fervent catholique, connu et apprécié de tous par son humilité naturelle, il avait été missionné par l'évêque de Rennes pour être "guide d'obsèques". Il conduira dans le recueillement nombre de célébrations pour la paix de l'âme du défunt. Il lui revenait d'assurer un commentaire faisant un lien entre les textes liturgiques et la mémoire du défunt. Le 7 septembre 2022 Georges nous a quittés âgé de 83 ans. Il restera présent désormais dans notre mémoire.

Goûter de Noël avec les enfants de l'école

Le 15 décembre dernier, la municipalité a convié les enfants de l'école de Les Brulais pour un goûter avant les vacances de Noël. Une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 4 ans ont été invités à entrer dans l'église pour admirer la crèche préparée par des bénévoles de la commune. La visite s'est terminée par un goûter avec un bon chocolat chaud et des crêpes.



Décoration du sapin de Noël



Le 21 décembre, les brulaisiens étaient invités pour décorer le sapin de Noël que les services de la municipalité avaient installé près de l'église. La volonté était de créer un petit événement pour rassembler petits et grands.

Une vingtaine de personnes avaient ainsi bravé le vent et la pluie pour décorer le sapin avec des décorations amenées par leur soin. Un vin chaud préparé par Lydia avec gâteaux et chocolats a permis de réchauffer les courageux !

Bons d'achats pour les nouveaux nés

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le maire a remis au nom de la municipalité à chaque famille un bon d'achat d'une valeur de 30 € dans le magasin Lilou Pirate à Guer.

Repas des aînés

Annoncé le 18 mars prochain dans le communiqué du 16 décembre dernier, le traditionnel repas des aînés organisé par les membres du CCAS sera reporté en mai ou juin selon l'état d'avancement des travaux de la nouvelle salle annexe mairie.



RPIInfos

PROJET COMMUN

Cette année, les enfants du RPI travaillent sur le projet commun « Il était une fois les sciences », un savoureux mélange de contes et d'expériences scientifiques. Les plus grands auront la chance d'aller voir deux spectacles au Théâtre National de Bretagne « Le vilain petit canard » et « Le petit chaperon rouge ».

La première période a débuté avec les sciences sociales : comment gérer ses émotions pour aider les autres et s'aider soi-même. Les enfants des trois sites se sont rencontrés pour participer à des ateliers sur ce thème.



DECORONS NOS ECOLES, TELETHON ET MARCHE DE NOËL

En seconde période, nos élèves sont bien occupés à décorer leur école avec la participation des familles ...



...et à courir pour le TELETHON en participant à un cross sur le terrain de football de St Séglin.



DANS NOS ECOLES

Un nouveau sol à l'école de Les Brûlais, sur lequel nos élèves adorent s'allonger aux beaux jours.



N'hésitez pas à nous contacter pour venir nous rencontrer.

Chef d'établissement : Caroline Huot

Mail : caroline.huot@enseignement-catholique.bzh

Belles fêtes de fin d'année à tous.

02 99 34 97 74 ou 02 99 34 96 46 ou 02 99 34 91 58

ILS FONT LES BRULAIS

Dans les précédentes éditions, nous vous présentions les jeunes entrepreneurs sur la commune et nos concitoyens exerçant des métiers en lien avec la santé et le service à la personne. Cette année, nous vous proposons trois nouveaux portaits : Anaïs Fouché, Hubert Orève et Pauline Grattepanche.

Anaïs Fouché : La classe !



Félicitations à notre jeune administrée habitante du Bigot, Anaïs Fouché, pour avoir obtenu la mention « Très bien avec félicitations du jury », le « graal » du parfait bachelier.

Pour obtenir cette distinction, c'est simple, il suffit juste d'obtenir une moyenne supérieure à 18/20. Ils ne sont pas nombreux...



Anaïs étudie aujourd'hui les sciences politiques à Lille. Nous ne pouvons rêver meilleure ambassadrice de Les Brulais dans les Flandres !

Hubert Orève : Un colombophile



Amoureux des oiseaux en tout genre, Hubert, habitant le Bigot, couve une grande famille de pigeons voyageurs. Leur résidence est une bâtisse en pierres qu'Hubert a transformé en colombier. Il a commencé la colombophilie en 2008.

Actuellement, il possède au moins 30 mâles et 30 femelles pigeons qu'il entraîne régulièrement. Notre colombophile est licencié au club de Guipry-Messac. Tous les week-ends d'avril à juillet, les pigeons participent à des courses de vitesse. Selon la distance qu'ils mettent pour rentrer, ils sont classés en pigeon de fond ou demi-fond. Quelques compétiteurs ont eu le privilège d'aller à Anasbrück (Allemagne), ils sont ainsi lâchés à 900 kms du colombier. Ils sont rentrés au bercail le lendemain midi (classement : 134^{ème} sur 850 au niveau national et 1^{er} en Bretagne). Une bague électronique à la patte du volatile permet d'établir le classement avec le numéro d'identification.

Mais comment font-ils pour retrouver leur chemin ? La science ne l'explique pas. Un mystère qui fascine Hubert. Hors saison, les pigeons roucoulent tranquillement sous l'œil de leur maître. Hubert se ferait un plaisir d'aider des jeunes qui voudraient s'investir dans la colombophilie.

Pauline Grattepanche et Antoine Gaulier : Une nouvelle activité au Domaine de Priel

Aventurière, Pauline a décidé de tout quitter pour partir vivre en Bretagne et reprendre sa vie à zéro en 2015.

Depuis son plus jeune âge, elle est passionnée par les animaux et la nature. Après plusieurs épreuves de la vie, elle a pris conscience qu'elle était faite pour travailler avec l'animal et a ressenti le besoin de transmettre ses expériences et sa façon de vivre.

A 30 ans, elle se sent capable de concrétiser ce rêve et de construire une ferme pédagogique qui lui tient tant à cœur. Celle-ci voit le jour à Guer en 2021.

Une ferme pédagogique et thérapeutique est une structure présentant des animaux d'élevage qui est ouverte aux personnes extérieures. La fermette « Terre Happy » accueille divers publics (crèche, relais assistantes maternelles, écoles, centres de loisirs, associations, comités d'entreprise, Ehpad...) pour découvrir ou redécouvrir la place du monde agricole au sein de la chaîne alimentaire.

Sa spécialité est la médiation par l'animal. De plus en plus de personnes pensent que les animaux font du bien à l'Homme. Les animaux ne se soucient pas de l'apparence, ils ne nous jugent pas, ne nous jalouent pas, ils nous acceptent tels que nous sommes, nous recherchons leur présence. C'est grâce à toutes ces qualités qu'ils ont conçu leurs activités de médiation, pour une approche, un accompagnement novateur et audacieux, respectueux de l'homme et de l'animal.

L'évolution de la ferme a été flagrante et la demande de plus en plus importante. Ils ont réfléchi à l'évolution de ce projet. C'est alors que Pauline et Antoine décident de se lancer dans une plus grande aventure, un rêve d'enfant et très vite ils deviennent propriétaires du Domaine de Priel pour proposer différentes activités. Passionnés de contacts humains, d'échanges et d'anecdotes en tout genre, ils ont le plaisir de vous accueillir dans leur Gîte à la ferme où ils partagent leur quotidien avec leurs animaux. Tout le monde peut venir découvrir leur univers. Le but premier est de développer et de travailler les 5 sens. Ouvrir ou redécouvrir le rapport avec l'animal, sensibiliser les générations futures sur l'importance de l'agriculture et de l'écosystème qui nous entourent.



VIE ASSOCIATIVE

L'ABMAGEOR

Le samedi 24 septembre, l'association a organisé une journée d'action au profit du Téléthon. Quelques 29 marcheurs ont parcouru 10 km au cœur de la campagne brulaisienne. Le président et vice-président de l'USLBC ont proposé aux jeunes une animation sur le plateau multisports. Le concours de palets a été gagné par Alain du Club de palets de Guer. Il a aussi remporté un panier garni offert par l'Intermarché de Maure de Bretagne. Tous les participants au concours de palets sont repartis avec une entrée offerte à l'Hippodrome des Bruyères.



La journée s'est terminée par un repas "couscous" préparé par les bénévoles.

Grâce à la mobilisation de tous les participants et l'implication de tous ces bénévoles, les membres du bureau de l'association ont remis le 8 novembre à Messac un chèque de 700 € au profit de l'AFM Téléthon.

Fière de cette réussite, l'association reconduit en 2023 cette journée caritative et ouvre ses portes à tous volontaires désireux de s'engager pour la bonne cause.

L'ACCA

L'association dénombre cette saison, 14 chasseurs dont 4 actionnaires. L'ACCA recherche de nouveaux adhérents, si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le Président Arnaud Métayer au 06 83 22 33 28.

L'association de chasse organise régulièrement des battues aux chevreuils et aux sangliers. Cette saison le quota attribué par la FDC 35 était de 9 bracelets chevreuils et 3 bracelets sangliers.

Après deux années sans repas, nous espérons vous retrouver bientôt pour une soirée à une date qui reste à définir en fonction de l'avancée des travaux de la salle.

L'association de chasse s'est aussi portée candidate pour organiser un ou deux concours de chiens d'arrêt.

Enfin, nous organisons le 11 mars une chasse aux lièvres sur la commune, c'est ouvert à tous.

L'Atelier mémoire

L'atelier mémoire continue toujours, toutes personnes intéressées peuvent nous rejoindre. Il a lieu une fois par mois, de septembre à juin. Le prochain aura lieu le 7 mars à la salle polyvalente de les Brulais à 14 h 30. Venez nombreux.

Le Club papier

L'association "Tous ensemble" activité "recyclage papier", a procédé à une exposition vente de ses créations le samedi 3 décembre 2022, à la salle polyvalente de les Brulais.

Cette journée a été un succès, beaucoup de personnes sont venues, de la commune et des alentours, étonnées et curieuses de tout ce que l'on peut recycler avec du papier, carton, plastique etc...

C'était une belle journée intéressante et conviviale. Merci à tous les visiteurs et acheteurs.



Les clubs de gymnastique



L'Association « Le Souffle » propose des séances de gymnastique douce tous les lundis à 15h45 à la salle polyvalente de Les Brulais. 17 participantes s'entretiennent dans la joie et la bonne humeur. Pour plus de renseignements s'adresser à Yvette au 02.99.34.93.82.

L'ASLB (Association Sports Loisirs Brulaisienne) réunit environ 20 personnes dont un homme tous les mercredis de 19h30 à 20h30. Il reste de la place pour de nouvelles inscriptions pour une gymnastique tonique dans une ambiance sympathique. Pour plus de renseignements, s'adresser à Patricia au 06.40.07.67.88.

L'USLBC

Le club a revu le jour en 2019. Il a débuté en D4 et est montés en D3 à la fin de cette saison. La pandémie a mis le foot amateur en suspension. Le club évolue toujours en D3 avec 28 licenciés.

Événements à venir : cochon grillé le 4 mars à la salle des fêtes de Comblessac et tournoi annuel le 5 juin 2023.



Pèlerinage Notre Dame de Les Brulais

Le pèlerinage du 15 août dernier a été co-célébré par le père René Laillé et le père Claude Loir. Les fidèles ont assisté à l'office en plein air devant la chapelle.

À l'issue de cette messe très appréciée des fidèles, ces derniers se sont réunis autour de la buvette. Le repas qui a suivi a réuni 110 convives.



La Présidente Isabelle Guihard-Métayer remercie l'équipe de bénévoles qui participe à cette manifestation ainsi qu'à l'entretien et l'embellissement du site.

L'association prévoit de remplacer le panneau relatant l'histoire du site de la chapelle. Une boîte à dons sera mise à disposition des pèlerins à l'entrée du site lors des prochains rendez-vous.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023.

INFOS GENERALES ET PRATIQUES

SMICTOM des Pays de Vilaine - Déchèterie de Val d'Anast

En 2021, un plan de mise aux normes et de modernisation de déchèteries a été lancé. Le SMICTOM a décidé d'investir un peu plus de 85000 € pour la déchèterie de Val d'Anast afin de réaliser les aménagements nécessaires.



A l'issue des travaux, les utilisateurs pourront déposer à nouveau leurs végétaux au sol et le dépôt des gravats, également au sol, sera expérimenté. Ces aménagements induiront un changement de sens de circulation dans l'enceinte de la déchèterie. Les usagers entreront donc par la sortie actuelle et vice-versa. Pour réaliser ces travaux, la déchèterie sera fermée pendant 3 semaines, du lundi 27 février jusqu'au vendredi 17 mars 2023 inclus. Une journée d'ouverture exceptionnelle est toutefois prévue le samedi 11 mars pendant les travaux. Les utilisateurs pourront également déposer leurs apports dans les autres déchèteries les plus proches : celles de Guichen, de Guipry-Messac et de Pipriac.

Indemnité carburants

Ce dispositif a été annoncé début décembre par la Première ministre. Il est venu succéder à la remise à la pompe pour tous, qui permettait une réduction de 10 centimes d'euros par litre à tous les consommateurs.

L'aide est disponible depuis mi-janvier pour les 10 millions de foyers fiscaux les plus modestes, qui avaient – initialement – jusqu'à la fin-février pour en faire la demande via un formulaire mis en ligne sur le site internet des impôts impots.gouv.fr. Bruno Le Maire vient d'annoncer le 13 février un prolongement du dispositif d'un mois supplémentaire.

Pour rappel, pour être éligible au chèque carburant, il faut disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur à 14 700 euros en 2021, soit 1 314 euros nets par mois pour une personne seule, et 3 941 euros pour un couple avec deux enfants. Un couple modeste qui travaille et possède deux véhicules peut donc bénéficier de deux aides, soit 200 euros. Enfin, le dispositif visant l'utilisation de son véhicule pour le travail, il ne s'adresse ni aux retraités ni aux chômeurs.

Un numéro vert pour vous assister dans vos démarches, vous pouvez contacter le 0 806 000 229 (service gratuit + coût de l'appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

Nouvelle Carte Nationale d'Identité électronique

La nouvelle Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe) a fait ses débuts depuis le 14 juin 2021 en Bretagne. Elle a un format d'une carte de crédit, très sécurisée. Elle possède un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : Nom, nom d'usage, prénom(s), date et lieu de naissance, la photo du visage et les empreintes digitales comme ce contient la puce d'un passeport. Elle dispose également d'un QR code avec les mêmes mentions ce qui permet de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été modifiée. Elle contient aussi, l'adresse postale.



Les modalités d'instruction et de délivrance sont identiques à celles du passeport (double vérification). Les CNIe sont valables 10 ans et non 15 ans comme les anciennes cartes d'identités. Les anciennes cartes d'identités sont valables jusqu'en 2031.

Pour refaire votre ou vos pièces d'identités, il faut prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées (Val d'Anast, Guer, Pipriac, Guichen, Plélan-le-Grand, etc...).

Avant le rendez-vous, vous devez remplir un formulaire de pré-demande à remplir en ligne sur le site de l'ANTS (valable 6 mois). France Services au Chorus à Val d'Anast peut vous aider à effectuer cette pré-demande en ligne.

Pour le rendez-vous à la mairie, vous devrez fournir :

- le formulaire de pré-demande ou le code qui vous sera communiqué
- des photos d'identités de -6 mois
- un justificatif de domicile
- un timbre fiscal uniquement pour les passeports



Vous avez froid en hiver ?

Vous avez trop chaud en été ?

Votre facture d'énergie augmente ?

Espace Rénov' Habitat vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.



Crédits photo : Réseau Rénov'Habitat Bretagne – Lou Lecoq

Quésaco *Espace Rénov' Habitat* ?

Service public gratuit, neutre et indépendant qui couvre le territoire de *Vallons de Haute Bretagne* et de *Bretagne Porte de Loire Communauté*

En quoi consiste ce service ?

Une équipe de trois conseillers est à disposition des particuliers pour les conseiller et accompagner dans différentes étapes de la rénovation/amélioration thermique de leur logement, comme par exemple la réalisation des travaux d'isolation, remplacement des fenêtres ou changement de système de chauffage. Ces travaux permettent **de faire des économies d'énergie, de gagner en confort, de revaloriser son patrimoine et de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.**

Qu'est-ce que peut vous apporter ce service ?

Suite à une première analyse de votre demande lors d'un entretien téléphonique vous pouvez bénéficier d'un **conseil personnalisé de nature technique et/ou financière** lors d'un rendez-vous ou même d'un accompagnement approfondi avec une visite à domicile, un diagnostic énergétique et proposition de plusieurs scénarii de rénovation et le soutien à l'analyse des devis des entreprises (sous conditions de ressources).

Dans tous les cas, le service vous aide à identifier **les dispositifs d'aides financières mobilisables** selon la catégorie de revenu de votre foyer et le type des travaux envisagés.

Nos permanences avec ou sans RDV



Contactez-nous

02 99 57 02 20 (prix d'un appel local)

erh@alec-vallonsdevilaine.fr

Guipry – les lundis matin

Val d'Anast – les lundis après-midi

Guichen – les mercredis matin

Bain de Bretagne – les jeudis après-midi

Grand Fougeray – les vendredis matin



UNE PAGE D'HISTOIRE

Du Grand prieuré et sa chapelle à L'église

"Dans son patrimoine héréditaire l'homme peut se comprendre, se construire et comprendre autrui"

Au cours de cette mandature le comité consultatif communal chargé de la communication a décidé de rédiger dans chaque bulletin annuel une page relative à l'histoire de LES BRULAIS. Dans ce numéro nous allons nous intéresser au **Patrimoine** de notre commune. Il convient de préciser ce que l'on entend par ce terme.

Le patrimoine, produit de l'histoire, a une dimension collective et sa conservation relève de l'intérêt général. C'est un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations. Il est issu d'un héritage devant être sauvegardé comme témoignage inaltérable du passé à transmettre aux générations futures.

Dans le bulletin de février 2022 nous avons abordé la "Trêve de Les Brûlais", la création de notre commune et celle du "prieuré Notre Dame et Saint Etienne des Brûlais".

Il consistait (en langue vernaculaire de l'époque) en : " un corps de logis couvert d'ardoises, appelé maison du prieur, ayant chambre basse, chambre au bout du costé de l'Occident et du costé de l'Orient un cellier et trois chambres au dessus de pareils grandeurs que les appartements d'en bas...Le logement pour le métayer...Une cour carrée au devant et entre les maisons susdites et la **chapelle** dudit dit prieuré..."

*Les quelles maisons, **chapelle** cour, jardin, prés ou prairies, vignes et bois se joignent sans aucune séparation que de fossés et contiennent en fond dix journaux de terre ou environ."*



Le pignon de l'église actuelle est la seule survivance de la "**chapelle** des Brûlais". Comme nous le verrons plus tard, elle devint église tréviale vers le XV^{ème} siècle. La fenêtre axiale aux claveaux de gré garde des traces de remplage (armature de pierres qui tient les linteaux). Le pignon fut surélevé plus tard et l'on remarque, mêlées aux longues pierres de schiste, de grosses pierres de poudingue, de récupération.

Le "Grand prieuré" était une très belle propriété. Pourtant la chapelle était toutefois bien trop petite pour nos ancêtres qui avaient déjà à l'époque des projets d'extension et d'agrandissement de ce bel édifice. C'est donc tout naturellement qu'une fois la chapelle désaffectée, elle est devenue une église dédiée à Saint-Etienne premier martyr de la chrétienté. Sa structure et son architecture vont évoluer au fil de nombreux travaux entre 1829 et 1869.

Dans un prochain bulletin nous suivrons tous ces changements extérieurs et nous présenterons l'ensemble des œuvres qui sont d'une grande richesse et d'une remarquable unité qui ornent la nef et le transept. Ces évolutions ont été possibles grâce à la volonté de nos prédécesseurs, des hommes et des femmes bénévoles qui ne cherchaient aucune récompense terrestre mais seulement la grâce et la reconnaissance de Dieu.

Dans la grande histoire il en est parfois de très singulières qui méritent un arrêt sur "image". Les deux cloches installées en 1883 ont donc 140 ans cette année. Elles répondent aux doux prénoms de **Félicité** et de **Scholastique**. Elles égrènent l'heure du temps présent depuis si longtemps.

Comme nos anciens nous nous sommes souvent rassemblés à leurs appels à caractères religieux comme pour l'angélus, les mariages, les naissances et les décès (le glas). Appels à caractère civil comme le tocsin pour alerter la population d'un danger imminent tel qu'un incendie, une invasion, une catastrophe naturelle mais aussi pour rassembler la population en urgence.

Elles sont pour tous les habitants un moyen d'expression et de communication très fort. Elles remplissent directement certaines fonctions sociales. Quand elles carillonnent, elles sont une partie du patrimoine immatériel de notre commune.

URBANISME

Permis de construire accordés

01/02/2022	PC 03504622 E0001	MOTEL Joël	4C, La Barriais 35330 LES BRULAIS	Rénovation d'un studio d'habitation. Surface crée : 38 m ²
18/03/2022	PC 03504622 E0002	PESCHARD Marion & Boris	Les Bouères 35330 LES BRULAIS	Changement de destination partiel d'un bâtiment agricole en maison d'habitation (149 m ²)
13/09/2022	PC 03504622 E0004	LE BIHAN Philippe & PLANTEC Delphine	15, Rue de la Vigne 35330 LES BRULAIS	Abri de jardin
18/11/2022	PC 03504622 E0005	BOUREL Philippe	24, Le Bigot 35330 LES BRULAIS	Construction d'un préau
16/12/2022	PC 03504622 E0006	THOMMEROT Frédéric	5, Tréafeu 35330 LES BRULAIS	Rénovation et extension d'une maison à étage
19/12/2022	PC 03504622 E0007	GUIHARD-METAYER Isabelle	Rue de l'Aff 35330 LES BRULAIS	Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables accordées

02/02/2022	DP 03504622 E0001	DELLIAUX Claire	2, L'Irvouie	Pose de 7 panneaux photovoltaïques
11/02/2022	DP 03504622 E0002	BLESLU Yoan	30, La Feuillardais	Pose de velux 78x98 Abattage d'un arbre
15/02/2022	DP 03504622 E0004	VARRIER Guy	1, La Touche Bel'If	Pose de portail et portillon
17/02/2022	DP 03504622 E0005	SOS PHOTOVOLTAIQUES – OPEN ENERGIES	5, rue des Jardins	Installation de 10 panneaux photovoltaïques. Surface : 16,50 m ²
06/05/2022	DP 03504622 E0008	Mme et M. LAURENT Philippe	12, Rue des Buis	Mur de soubassement enduit ton Pierre et grillage. H : 1,20 m
07/05/2022	DP 03504622 E0009	Mme et M. VARRIER Guy	3, La Touche Bel'If	Pergola
08/05/2022	DP 03504622 E0010	Mme et M. LAURENT Philippe	7, Rue des Buis	Construction d'un garage (19m ²) en apprentis de modification de façades
05/07/2022	DP 03504622 E0012	M. RAFFEGEAU Hugues-Albéric	Le Prieuré n°3	Construction d'un mur en remplacement d'une haie. H : 1,20m
22/07/2022	DP 03504622 E0014	Commune de Les Brulais	4, Rue des Bruyères	Changement de destination / affectation Transformation d'un logement communal en bureau
16/09/2022	DP 03504622 E0015	PIROT Olivier	14, L'Irvouie	Remplacement d'ouverture (menuiserie et linteaux)
21/11/2022	DP 03504622 E0016	NIVOIS Marie	18, Rue de l'Aff	Division en vue de construire
15/12/2022	DP 03504622 E0017	HAINAULT Nicolas – TERRA NOVA	2, Le Breil	Système solaire combiné

Nous invitons les propriétaires ayant engagés des constructions ou rénovations sans autorisation à venir régulariser leurs travaux à la mairie.

Certificats d'urbanisme

36 dossiers enregistrés en 2022, dont :

- 27 opérationnels (faisabilité de projets de construction)
- 9 d'information (information sur les terrains dans le cadre d'une vente)

Loi Climat et Résilience

La loi Climat et Résilience votée le 22 août 2021 vise à enrayer la chute de la biodiversité en partie due à l'urbanisation. L'un des volets, et non des moindres, concerne l'occupation des sols.

La loi fixe un premier objectif de réduction de 50% du rythme d'artificialisation entre la période 2011-2021 et 2021-2031. En Bretagne, la consommation d'espace naturel, agricole et forestier sur la période 2011-2021 est estimée à 18.000 ha. Elle devra donc être réduite à 9.000 ha entre 2021 et 2031, à répartir entre les 29 SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) bretons.

Le SCOT du Pays de Vilaine auquel nous sommes rattachés, au même titre que les autres, sera fixé sur ses objectifs d'ici le mois de juin. Restera ensuite à le réviser, autrement dit, répartir les nouveaux objectifs entre les 38 communes membres et les différents besoins de constructions : habitat, locaux industriels, tertiaires et commerciaux, routes et autres infrastructures (lignes ferroviaires, hôpitaux, etc...).

Le second objectif vise la zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050. En clair, pour construire un mètre carré de bâtiment, il faudra en déconstruire autant. Vous l'aurez compris, l'objectif de la loi est respectable mais son application est loin d'être simple et nécessitera de nombreux arbitrages entre les différents besoins de constructions.



ETAT CIVIL

Naissances :

Le 1^{er} février 2022, Léonce HERMANT, 3 L'Irvoüe

Le 11 avril 2022, Romane GOUSSAIN, 4 Le Breil

Le 1^{er} août 2022, Lowen GUIHARD, 2 bis Le Bois de l'Ombre



Léonce



Romane



Lowen

Mariages :

Le 30 avril 2022, David LUCAS et Sylvie DAUVE
MATRASSE

Le 04 juin 2022, Catherine RACAPE et Evelyne JEHANNO

Le 10 septembre 2022, Sébastien LE ROUZIC et Elodie
REGNAULT



Sébastien et Elodie

Décès (personnes nées et/ou habitant sur la commune) :

Le 23 février 2022, Eric BELLINI décédé à Les Brulais

Le 8 avril 2022, Yvonne JOLY épouse PENIGUET décédée à Sainte-Marie

Le 20 mai 2022, Ernest ESLAN décédé à Saint-Grégoire

Le 16 juin 2022, Daniel BOUREL décédé à Les Brulais

Le 23 juin 2022, André PENIGUET décédé à Château-La-Vallière (37)

Le 07 septembre 2022, Georges BARBIER décédé à Bain-de-Bretagne

Le 09 octobre 2022, Yvonne CORVOISIER décédée à Val d'Anast

Permanences sur le territoire Vallons de Haute Bretagne Communauté



FRANCE SERVICES : GUICHET UNIQUE DES PRINCIPAUX ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS

France Services RESO - GUICHEN



Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi : 9h00 - 12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 9h00 - 12h30
Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30-17h
Vendredi : 9h00 - 12h30

RDV au 02 99 57 00 09
fs.guichen@vallonsdehautebretagne.fr

France Services CHORUS - VAL D'ANAST



Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Mardi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi : 9h00 - 12h30
Vendredi : 13h30 - 16h00

RDV au 02 99 92 46 99
fs.chorus@vallonsdehautebretagne.fr

France Services (antenne) MJC - GUIPRY MESSAC



Mardi : 9h00 -12h30 / 14h00-18h00*
Mercredi : 9h00-12h30
Jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-16h00

RDV au 02 23 30 60 54
fs.guipry.messac@vallonsdehautebretagne.fr

*17h pendant les vacances scolaires

Accueil, information, orientation.
Accompagnement aux démarches administratives et aux démarches en ligne.
Santé, retraite, recherche d'emploi, impôts, permis de conduire, carte grise...les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

PERMANENCES SOCIALES ET FAMILIALES



ESPACE GALATEE - GUICHEN
1er lundi de chaque mois
20h00 - 22h00

CHORUS - VAL D'ANAST
1er jeudi de chaque mois
14h30 - 16h30

Accueillir, informer, écouter,
rassurer, orienter, créer du lien...

RDV au 06 75 90 21 38



Centre Départemental d'Actions Sociales

CHORUS - VAL D'ANAST

MJC - GUIPRY MESSAC

CDAS - GUICHEN

Plusieurs permanences par semaine
Permanences d'assistantes sociales, référent RSA et
informateur social.

RDV au 02 22 93 66 60



Protection Maternelle et Infantile (PMI)

CHORUS - VAL D'ANAST
3 permanences par mois

Pôle enfance - GUIPRY MESSAC
2^{ème} et 4^{ème} mardi : 9h00 - 12h00

CDAS - GUICHEN

Consultations et actions médico-sociales de prévention
et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents
et des enfants de moins de 6 ans.

RDV au 02 22 93 66 60



Conseils techniques RESO - GUICHEN

Lundi matin : 9h00 -12h00 - Sauf vacances scolaires
RDV sur caf.fr ou au 3230

Service d'accompagnement social de la CAF :
séparation, arrivée d'un enfant, décès d'un enfant, d'un
conjoint...

CHORUS - VAL D'ANAST
1 jeudi après-midi sur 2

CDAS - GUICHEN
Jeudi matin : 9h15 - 12h15

MJC - GUIPRY MESSAC
1 jeudi après-midi sur 2
RDV au 02 99 72 88 09



CHORUS - VAL D'ANAST
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois : 9h30 - 12h00

MJC - GUIPRY MESSAC
2^{ème} et 4^{ème} mardi matin : 9h30 - 12h00

RESO - GUICHEN
Lundi : 14h - 17h00
Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Conseil, information, orientation : soutien à domicile,
hébergement en structure, aide à la constitution des dossiers
(APA, PCH ...)

RDV au 02 99 52 01 59



CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CMP - 16 rue Luc Urbain - GUICHEN
Lundi, mercredi et vendredi

Organisation et mise en œuvre d'actions de prévention
et de soins : consultations et entretiens individuels,
prises en charges spécifiques, thérapies de groupe

RDV au 02 23 40 09 30



GUIPRY-MESSAC-Place Bonabry
Le jeudi sur rdv

Siège social MSA - Porte de Ker Lann - BRUZ
Du lundi au vendredi

Accompagnement des actifs du monde agricole confrontés à des difficultés socio-économiques, accompagnement social, action en faveur de la prévention de la santé...

RDV au 02 99 01 80 73



Service social de l'Assurance Maladie

RESO - GUICHEN
Le jeudi matin

Accompagnement des assurés en arrêt maladie pour lesquels l'état de santé peut
poser difficultés à la reprise du travail.

RDV au 36 46 - dire « service social » ou depuis la messagerie du compte AMELI.

EMPLOI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

 <p>RESO - GUICHEN Sur RDV du lundi au vendredi : 9h00 - 17h30 02 99 57 05 85 / 06 25 00 37 57</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST Sur RDV le mardi : 9h00 - 16h00 07 81 60 92 86</p> <p>Bâtiment Alexis MOISON - MJC - Guipry Messac Sur RDV le vendredi : 9h00 -12h00 07 81 60 92 86</p> <p>Association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.</p>	 <p>Conseiller mobilité Sur RDV</p> <p>Rendez-vous possible : Au RESO - GUICHEN</p> <p>Au CHORUS - VAL D'ANAST</p> <p>Bâtiment Alexis MOISON MJC - Guipry Messac</p> <p>Si vous êtes intéressé pour bénéficier de ce service, adressez-vous à votre conseiller (CDAS, CCAS, France Services, CIDFF, structures d'insertion par l'activité économique)</p>	 <p>Permanence BAIE</p> <p>MJC - GUIPRY MESSAC Les vendredis AM 14h00 - 17h00 Semaines impaires</p> <p>Accompagnement individualisé des femmes vers l'emploi : aide à la recherche d'emploi, reconversion professionnelle, formation, VAE...</p> <p>RDV au 02 99 30 80 89</p>	 <p>MJC - GUIPRY MESSAC Dernier mercredi de chaque mois 15h00 - 17h00</p> <p>Informez la personne qui s'intéresse à l'Armée de Terre</p> <p>RDV au 02 57 21 80 18</p>	 <p>1 permanence par mois sur le territoire</p> <p>RESO - GUICHEN</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST</p> <p>Sur RDV au 02 99 57 00 09</p>
---	---	---	--	---

EMPLOI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DROIT - JUSTICE

 <p>MAISON INTERCOMMUNALE - GUICHEN</p> <p>Permanence en alternance tous les mercredis matin</p> <p>Chambre de commerce et d'industrie CCI : RDV au 02 99 71 35 28</p> <p>Accompagner et informer les entreprises et les particuliers dans leurs projets de création, de reprise, de formation, de financement...</p> <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat CMA : RDV au 02 99 71 64 42</p> <p>Aider les artisans dans leur gestion d'entreprise</p>	 <p>RESO - GUICHEN 1^{er} jeudi de chaque mois : 13h30 - 16h30 + CHORUS - VAL D'ANAST 3^{ème} jeudi du mois : 14h00 - 16h30</p> <p>Information juridique professionnelle et gratuite : droit civil, droit de la famille, droit pénal, droit du travail...</p> <p>RDV au 02 99 30 80 89</p>	 <p>RESO - GUICHEN 2 mercredis par mois 13h30 - 17h00</p> <p>Trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.</p> <p>RDV au 02 99 92 46 99</p>
---	---	--

HABITAT

 <p>CHORUS - VAL D'ANAST 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h RDV au 02 99 92 46 99</p> <p>Rue St Abdon - GUIPRY-MESSAC 2^{ème} jeudi du mois de 10h00 à 12h00</p> <p>RESO - GUICHEN 2^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h00</p> <p>Accompagnement dans les démarches d'aide au logement.</p> <p>RDV au 02 99 79 51 32</p>	 <p>GUICHEN 1 mercredi sur 2 (semaine impaire) de 14h00 à 17h00 Sans RDV</p> <p>Des solutions d'habitat pour tous : logements locatifs, accession à la propriété...</p> <p>Renseignements au 06 30 12 12 59</p>	 <p>Renseignements sur toutes les questions liées au logement</p> <p>02 99 78 27 27</p>	 <p>RESO - GUICHEN Le mercredi : 9h00 -12h30</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST Le lundi : 13h30-17h00</p> <p>Bâtiment Alexis MOISON MJC - Guipry Messac Le lundi 9h00 -12h00 RDV au 02 99 57 02 20</p> <p>Un accompagnement personnalisé pour définir votre projet (diagnostic, travaux, devis, financement...)</p>	 <p>MAIRIE - GUICHEN 2 fois par mois</p> <p>Sur RDV au 02 99 05 75 75</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST 1 fois par mois</p> <p>Sur RDV au 02 99 92 46 99</p> <p>L'architecte-conseil informe et accompagne les particuliers dans leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation.</p>
---	--	--	---	--

ENFANCE - JEUNESSE

 <p>Relais petite enfance</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST Mardi : 13h30 - 19h00 Jeudi : 13h30 -17h30 (permanence téléphonique)</p> <p>MJC - GUIPRY MESSAC Jeudi:13h30 - 19h00</p> <p>MAIRIE ANNEXE - GUIPRY MESSAC Mardi : 13h30 -17h00 (permanence téléphonique) Mercredi : 9h00 - 12h30</p> <p>MUSICOLE - GUICHEN Mardi : 15h30 - 19h00 Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00 (permanence téléphonique) Jeudi : 13h30 -19h00 Vendredi : 13h30 - 16h30</p> <p>Accueil du jeune enfant - Ateliers d'éveil - Recherche d'un mode d'accueil - Aide au contrat - Professionnalisation</p> <p>Permanences téléphoniques au 02 99 92 46 94</p>	 <p>Service Info Jeunes</p> <p>CHORUS - VAL D'ANAST Vendredi : 14h00-19h30 Samedi : 9h30-12h30 / 14h00-17h30</p> <p>06 24 28 89 22</p> <p>MJC - GUIPRY MESSAC Mercredi : 14h00 - 18h30</p> <p>06 24 28 89 22</p> <p>RESO - GUICHEN Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h30 Vendredi : 14h00 - 18h30</p> <p>02 99 52 08 91 - 06 88 01 15 59 sij@vallonsdehautebretagne.fr</p> <p>Ecoute et conseils _ Bourse initiatives jeunes Evénements culturels et sportifs Mobilité internationale _ Accès aux droits Et bien plus encore (orientation, jobs et stages, se loger...)</p>
---	--

Mis à jour en janvier 2023

Numéros utiles

Mairie	02.99.34.90.58 mairie@lesbrulais.fr	Maison médicale de Val d'Anast	02.99.34.95.06
Horaires d'ouverture :		Maison médicale de garde de Messac	02.99.92.36.94
Lundi et vendredi :	14h00 à 17h30	Pharmacie de garde	3237
Mardi et jeudi :	9h00 à 12h00	Centre antipoison	02.99.59.22.22
Site internet :	http://www.lesbrulais.fr/		
SAMU	15		
GENDARMERIE	17		
SAPEURS-POMPIERS	18		
Urgence téléphone portable	112		
Allo enfance en danger	119		

Piétons ou cyclistes, enfants et adultes, lorsque vous marchez ou roulez sur le bord de la route, pensez à être vus des automobilistes.

Portez un brassard ou un gilet réfléchissant.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Informations PanneauPocket
DIMANCHE
14 JUILLET
A PARTIR DE 16H
SALLE POLYVALENTE
BAL MUSETTE
ET DINER FESTIF
REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06.48.00.81.84

LA DÉCHETTERIE DE VAL D'ANAST

Horaires d'ouvertures :

Été du 1/04 au 31/10

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver du 1/11 au 31/03

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hugues RAFFEGEAU.

DIRECTEUR ADJOINT : Chrystèle BRUNARD (présidente du 4C)

RESPONSABLES DES EDITIONS et de la PUBLICATION : *les membres du comité consultatif communal à la communication (4C)* :

Alain LACORNE, Jeannine LEVIEIL, Yolande DEUTSCH, Isabelle GUIHARD-METAYER, Karen BERTHIER, Eric LECLERC.

Editeur : La mairie de LES BRULAIS, 2 rue des Bruyères

Reproduction interdite

Impression : *Imprimerie Pierre*

Photographie : tous droits réservés

Tirages : 270 exemplaires